



# CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



## Communiqué N° 018/2024/PCNT Portant Convocation d'une Plénière

**Le Président du Conseil National de la Transition (CNT) convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, ce mercredi 31 juillet 2024, à 15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.**

**L'ordre du jour de cette plénière porte sur la présentation du projet de la Loi de Finances Rectificative pour l'exercice 2024 par le Gouvernement.**

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre du Budget ;
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale ;
- Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Les Chefs des Missions Diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises ;
- Les Présidents des Chambres Consulaires ;
- Les Présidents des Délégations Spéciales des communes de Conakry ;
- L'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;
- Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

**Conakry, le 30 juillet 2024**

**P. Le Bureau**

**Le Président du Conseil National de la Transition**

**Dr Dansa KOUROUMA**